



MRC DES
Collines-de-l'Outaouais

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

**de la séance extraordinaire du Conseil
tenue vendredi le 6 mars 2015 au
Centre administratif de la MRC
216, chemin Old Chelsea
Chelsea (Québec)
à 11h00**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Mandat à la firme Aon Hewitt pour des services professionnels en actuariat dans le cadre du renouvellement de la convention collective entre la Fraternité des policiers et policières de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la MRC des Collines-de-l'Outaouais**
4. **Mandat à la firme Lavery, De Billy, S.E.N.C.R.L. avocats pour des services juridiques dans le cadre du renouvellement de la convention collective entre la Fraternité des policiers et policières de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la MRC des Collines-de-l'Outaouais**
5. **Confirmation du mandat du comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective entre la Fraternité des policiers et policières de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la MRC des Collines-de-l'Outaouais**
6. **Levée de la séance**



Stéphane Mougeot
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim